



Décision relative à une demande de renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le règlement d'exécution (UE) 2017/2324 du 12 décembre 2017, renouvelant l'approbation de la substance active glyphosate conformément au règlement (CE) N° 1107/2009,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

Vu la demande de renouvellement d'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique de revente DEFENSA 360

de la société MONSANTO SAS
enregistrée sous le n°2018-0693

Considérant le non renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit de référence GALLUP SUPER 360 (AMM n°2090160) le 29 novembre 2019,

Considérant qu'en conséquence, les conditions mentionnées aux articles 29 du règlement (CE) n°1107/2009 et D253-9 du code rural et de la pêche maritime ne sont pas respectées,

L'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique désigné ci-après n'est pas renouvelée en France.



Informations générales sur le produit

Nom du produit	DEFENSA 360
Type de produit	Produit de revente
Titulaire	MONSANTO SAS 16 rue Jean-Marie Leclair 69009 LYON FRANCE
Formulation	Concentré soluble (SL)
Contenant	485,8 g/L - glyphosate sel d'isopropylamine (équivalent à 360 g/L de glyphosate)
Numéro d'intrant	742-2016.01
Numéro d'AMM	2170870
Fonction	Herbicide
Gamme d'usage	Professionnel

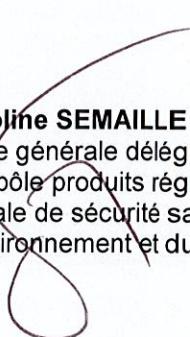
Conditions générales de retrait

Date de retrait	29/11/2019
Date limite pour la vente et la distribution	29/05/2020
Date limite pour le stockage et l'utilisation des stocks existants	29/11/2020

Les demandes en cours d'instruction enregistrées sous les numéros suivants : 2019-4408 et 2019-0446 deviennent sans objet.

A Maisons-Alfort le,

29 NOV. 2019


Caroline SEMAILLE
Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)